FOURG BULLETIN MUNICIPAL N°7 2017

Madame, Monsieur,

Les premiers frimas de l'hiver arrivent doucement, les lumières et décorations de Noël embellissent nos maisons … C'est ainsi que s'achève 2017 qui s'ouvre sur une nouvelle année que je vous souhaite pleine de bonheur. Faites vos provisions dans ce grand panier 2018, remplissez le, de santé, de joie, de travail, de tout le nécessaire pour vivre et partager des joies simples avec vos proches !

Mes pensées affectives et chaleureuses pour toute les personnes qui dans leur quotidien, souffrent d'une maladie, de la solitude, puisse 2018 apporter à chacune et à chacun le réconfort et l'espoir.

Cette année 2017 fut riche en événements organisés par les associations : à Fourg, après avoir « déliré dans un Boeing », on peut se retrouver en 1900, se muscler en montant au « signal », se faire un petit loto, danser le hip hop, et pourquoi pas commencer cette nouvelle année en assistant à « un hold-up à la banque ROOT » !!!

L'ensemble du Conseil et moi-même vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, et pour les plus jeunes qui sortiront pour ces moments festifs, soyez prudents et vigilants sur la route …

Le Maire,
Pascal DUGOURD

Etat Civil

❄ **Naissances :**

- Nathan MARTIN le 1 juin 2017
- Léana DEJEUX le 7 juin 2017
- Livio PILLOT le 23 août 2017

❄ **Mariage :**

- TAVERNIER Rachel et DUBOZ Fabien le 8 juillet 2017

Evènement

❄ Lors de la cérémonie du 11 novembre, des hommages ont été rendus aux morts de la Grande Guerre et aux victimes des attentats.

Réalisations

❄ L'aire de Jeux a été finalisée par l'entreprise CDEI qui est venue installer les agrès : balançoires, maison d'enfant, toboggan…

❄ L'accès à la balançoire et à la petite maison a été modifié afin de réserver son utilisation uniquement aux scolaires.

❄ Les travaux d'accessibilité à l'église, côté cimetière, pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ont été réalisés.

❄ Une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) a été matérialisée à proximité de l'entrée du cimetière.

❄ Les troncs d'arbres ont été arrachés dans le canal de la fontaine de l'étang.

❄ Un nouveau site internet de la commune a été développé par l'agence Niko de Poligny. Il contient les informations de la mairie, des différentes associations et des écoles.

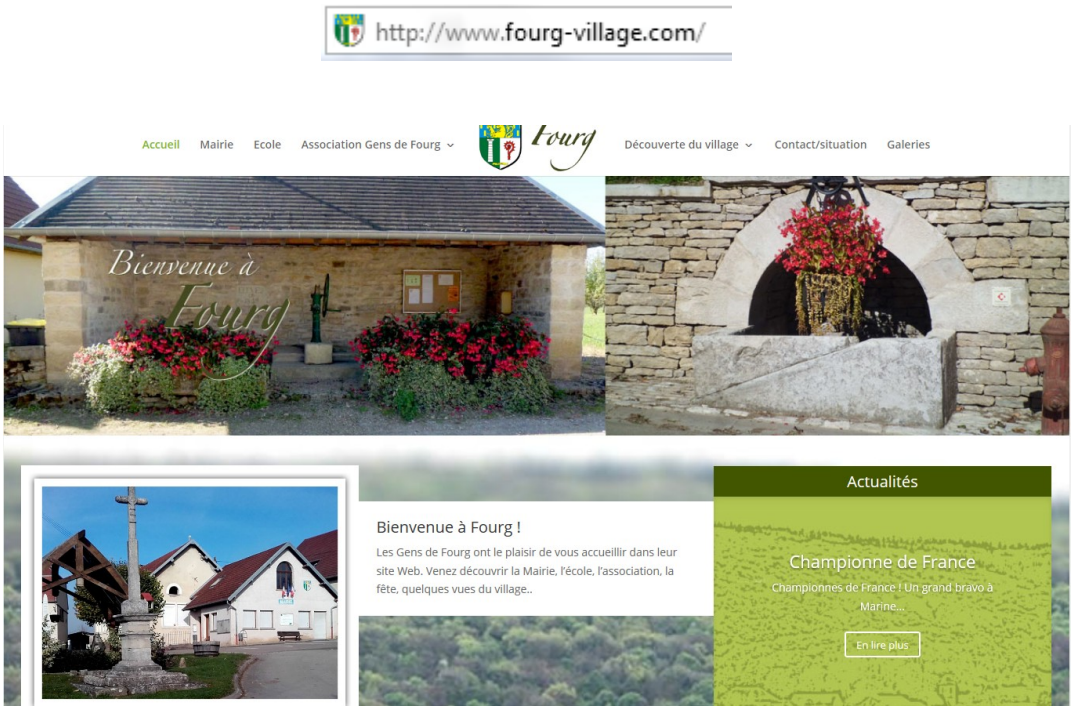

❄ Une barrière de protection a été installée autour du château d'eau.

Remerciements

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et les citoyens remercient :

- Monsieur Daniel PASSAQUI pour son don d'une valeur de 7000 euros destiné à la rénovation des murs de la fontaine de l'étang.

- Madame et Monsieur LEBOEUF pour leur don d'une maison en bois destiné aux enfants, celle-ci a été installée dans la partie scolaire de l'aire de jeux.

.

Projets

- La rénovation de l'éclairage public sera réalisée par l'entreprise Vigilec début 2018.

- Une étude a été réalisée par ENEDIS pour l'enfouissement du réseau électrique chemin du bois du Baron. Les travaux devraient commencer début 2018.

- Les travaux de rénovation des conduites d'eau chemin du bois du Baron devraient commencer début 2018.

- Les travaux d'enfouissement du réseau Orange chemin du bois du Baron devraient commencer début 2018.

- La poursuite des travaux de rénovation de la fontaine de l'étang.

- Le goudronnage et l'éclairage au lotissement rue de la carrière.

- Une rencontre avec le Lieutenant Covin de la brigade de Saint-Vit aura lieu le **jeudi 11 janvier** pendant le conseil municipal pour expliquer le fonctionnement du dispositif de participation citoyenne « voisins vigilants » à laquelle la commune souhaite adhérer. **Cette réunion sera ouverte à tous ceux qui veulent participer au dispositif à 20h30.**

Informations utiles

- Le repas des anciens est prévu **dimanche 25 février 2018.** Une invitation vous sera envoyée en temps utile.

- L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017.

- En cas de besoin personnel, n'hésitez pas à contacter directement les services concernés :
  - Gendarmerie de Saint-Vit-Quingey 17
  - SAMU 15 ou 115
  - Pompier 18 ou 112
  - Médecin de garde 3966
  - Urgence dépannage Electricité (ENEDIS) 0972675025
  - SAUR 0370488009

A propos des écoles

Vous n'êtes pas sans savoir que l'automne pour l'école de Fourg fut un peu l'été indien, chaud voire très chaud, nous étions sur le grill !

En effet, depuis début septembre, suite à un énorme projet de rénovation des écoles de Liesle, le maire de ce village s'est vu refuser par la Préfecture une subvention de 180 000 euros. Le dossier était au stade des appels d'offres donc bien avancé ; tous les travaux de ce genre ne peuvent se faire qu'avec au minimum quatre classes et Liesle n'en compte que trois (60 élèves pour 500 habitants avec Buffard) et Fourg 40 élèves l'année prochaine pour 370 habitants !

Monsieur Daudey, maire de Liesle, me contacte début septembre pour m'informer de cette affaire et en me précisant que j'aurai la visite rapidement d'un membre de l'Académie envoyé par la Préfecture, pour m'expliquer la situation et surtout me convaincre de la pertinence de fermer l'école de Fourg….

Rendez-vous fut pris le 27 septembre en mairie avec l'Inspecteur de circonscription. Echange cordial, chacun avec ses argumentaires et après deux heures de discussions, chacun restant sur ses postions. Pas satisfait, son supérieur hiérarchique demande à nouveau à me rencontrer !

Rendez-vous fut pris le 21 novembre avec l'Inspecteur d'Académie M. Renaud, son adjoint et l'Inspecteur de circonscription. A trois pour nous convaincre, cette fois nous étions également trois avec Christophe et Sylvie, l'ambiance fut plutôt glaciale d'autant que l'Inspecteur d'académie a refusé la présence du corps enseignant. Après avoir à nouveau exposé ses arguments dont certains complètement aberrants et que je ne développerai pas ici, il conclut par cette phrase « le système éducatif de Fourg est très vulnérable ! »
Certes, l'école multiniveaux n'est pas la politique actuelle de l'Etat mais elle fonctionne bien à Fourg (état de fait constaté par ces messieurs au vu des résultats !). La commune a depuis toujours fait de nombreux efforts y compris financiers :

- ✓ Emploi d'une ATSEM qui fournit une aide considérable aux élèves de petite section ;
- ✓ Garderie, cantine.

Mais après deux heures de discussion, chacun est resté sur ses positions initiales.

Dans la foulée, je me suis empressé de contacter Jean-François Longeot, Sénateur, afin d'obtenir au plus vite un entretien en Préfecture avec M. Setbon, Secrétaire général. (Jean-François Longeot m'a toujours accompagné dans les dossiers difficiles et sait combien parfois la tâche est ardue face à l'administration après trente ans en tant que Maire d'Ornans, et je le remercie vivement).

Un premier rendez-vous fut pris pour le 28 octobre mais reporté au 4 décembre. Les arguments présentés ont convaincu M. Setbon qui a déclaré, je le site « le dossier est clos ! »

Combien de temps, encore, à se battre pour arrêter cette « casse » du milieu rural, de nos petites communes qui voient tour à tour fermer services publics, gendarmerie, trésorerie, écoles !!

Ne préférez-vous pas entendre les cris des petits, le matin, dans la cour de récréation, plutôt que leurs pleurs, quand, à l'âge de trois ans, ils montent à 7h30 dans un bus en sachant qu'ils ne reverront pas leurs parents avant le soir à 17h00 !

Un village sans école se meurt contrairement à ce que prétend l'Inspecteur en citant les villages du plateau d'Amancey. Fourg géographiquement ce n'est pas Amancey !

Et le PLU aurait-il eu encore un sens en sachant que l'étude a été faite avec la perspective de maintenir les écoles !

Voilà, en résumé ce dossier sur lequel il faudra rester très vigilant.

Pascal Dugourd

La prime isolation

Qu'est-ce que la Prime Isolation ?

- La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

Pourquoi isoler ses combles ?

- Les combles sont l'espace qui existe entre le toit d'une maison et la pièce la plus haute de celle-ci. Si la surface de cette pièce est transformable en espace habitable, on l'appellera combles aménageables, sinon cette surface portera le nom de combles perdus.
- De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit.
- C'est pourquoi isoler les combles perdus vous permet de réaliser des économies de 30% sur vos factures énergétiques et de gagner 5 degrés de température ambiante. Mieux, ces travaux sont rapides à effectuer, ils prennent 2h de temps en moyenne.

Afin d'êtres éligible à la prime isolation, vous devenez remplir plusieurs conditions:

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans.
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence.
- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation.
- Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants :

Nombre de personnes composants le ménage	Habitation en Province	Habitation en Ile de France
1	14 308€	19 308€
2	20 925€	29 066€
3	25 166€	34 906€
4	29 400€	40 758€
5	33 652€	46 630€
Par personne supplémentaire	4 241€	5 860€

La Prime Isolation : Cumulable avec d'autres subventions

- Il existe encore pléthore d'aides comme la prime isolation permettant aux Français de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant leur confort.
- Ainsi certaines communes et départements ont mis en place des budgets spécifiques pour la rénovation énergétique, n'hésitez pas à vous tourner vers elles afin d'obtenir plus d'informations sur le coup de pouce économies d'énergie, la prime isolation ou encore le CITE.
- De même l'Anah ou Agence nationale de l'habitat, propose des aides pour le financement de travaux aussi bien pour une mauvaise isolation qu'une incompatibilité due à un handicap.
- Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager pour améliorer votre confort, certaines de ces aides sont cumulables et permettront la concrétisation de vos projets, mais avec une disponibilité limitée. En effet, le CITE devait être arrêté, mais l'état français a décidé de le prolonger, il serait dommage de ne pas en profiter, comme l'ont fait 30 000 Français avant vous.

Zoom sur des légendes...

L'association des Villages de la Forêt de Chaux a compilé dans son ouvrage « les colonnes de Chaux n°2 » soixante récits, de la légende aux anecdotes de villages, dont deux sont associées à Fourg. Les voici :

L'arbre du sabbat

Cette histoire se racontait dans le village de Fourg. Il faut se souvenir que les gens de Fourg étaient des gens de la forêt mais aussi, et de longue date, des vignerons. Le territoire du village s'étend entre la grande forêt de Chaux et les riants monts du pays de Quingey où la vigne prospère et fournit un agréable vin de table. Carrefour culturel où l'on voit en un même lieu réunies la tradition du chêne et celle du cep de vigne.

Si la forêt est le domaine de la dame blanche, les monts de Fourg à Quingey sont le site idéal où le malin depuis bien longtemps a su poser ses griffes sur de pauvres malheureux entraînés ainsi dans la danse du diable en quelque sabbat maléfique.

Au cœur du XVIII^{è} siècle, le château de Lisola dresse ses fortifications dominées par deux donjons sur les humbles bâtisses des villageois. Pendant que les animaux quêtent leur nourriture dans la forêt toute proche, on rencontre les hommes prêts à tout pour se procurer l'indispensable bois nécessaire au chauffage domestique. Les hivers sont rigoureux, la vie est alors très dure... d'autant plus que, depuis plusieurs années, l'essentiel de la récolte de raisin est anéanti par la grêle, cette pluie du diable tant redoutée par les vignerons. Si le peu de vin stocké dans les fûts, au plus profond des caves, suffit à réchauffer les carcasses, il ne permet pas de rassurer le petit peuple du village.

Car à cette époque, à Fourg, on a peur...

Quelques heures après le coucher du soleil, on entend des coups sourds évoquant des coups de fléau qui proviennent de l'aire de battage de la grange du château.

Quelle mauvaise graine peut-on battre derrière ces murs ? Tous les soirs à la même heure, en toutes saisons, les habitants du petit village entendent ces bruits étranges. Les gens sont effrayés. Les murs du château, s'ils rassurent lorsqu'il s'agit de se mettre à l'abri d'un quelconque envahisseur, épouvantent lorsqu'ils cachent peut-être le faiseur de grêle...le démon... celui qu'on appelle alors Léonard ou encore le Gribouchot.

Voilà déjà plus d'un siècle que le pays a été débarrassé par la flamme du bûcher des sorcières les plus terribles de Franche-Comté. Rappelons que nous sommes bientôt à la veille de la Révolution de 1789 et que des centaines de sorcières et sorciers, femmes, hommes et enfants, ont été conduits au bûcher, accusés de complicité avec le diable entre 1550 et 1650 environ.

A Fourg, au-delà des murs du château, on entend le martèlement sourd du fléau...

Non loin de là, au centre d'une petite prairie de quelques arpents bordant l'étang du village, le petit monde de Fourg admire et respecte un arbre magnifique. Il s'agit d'un énorme noyer aux branches fortes et noueuses qui puise, grâce à un puissant pivot son indispensable nourriture dans les tréfonds d'une terre alors maléfique !

Quel enfant n'avait alors escaladé ce monument de la nature ? Quelles fillettes n'avaient jamais dansé en rondes, oserais-je dire, endiablées à l'ombre de ce feuillage dense fournissant, comme on le sait, une incomparable fraîcheur par les plus chaudes journées de l'été ? Tous les enfants... depuis combien de siècles ?

Nous sommes justement à la fin juin, à l'aube de l'été. Le temps est lourd. Cette nuit là, la lune est absente. Parfois le ciel est, ici ou là, zébré par quelques éclairs lointains accompagnés des sourds craquements du tonnerre auxquels répondent en rythme, par-delà les murs du château, les coups de fléau.

C'est alors que du noyer s'élèvent d'abord des rumeurs qui terrorisent les pauvres gens du village qui sortent de leurs maisons pour bientôt entendre des plaintes, des cris, des rires et des pleurs provenant de quelque sabbat perpétré au plus profond de l'arbre.

« C'en est trop. Les murs du château sont peut-être infranchissables mais nous ne laisserons pas le diable et ses adeptes envahir nos vergers ! »

Armés de cognées bien affûtées, enhardis par le jus de quelque fût mis en perce, hommes, femmes et enfants unissent leurs forces et leur volonté pour éradiquer la nouvelle demeure du Gribouchot. Bientôt, à la suite d'un long cri, comme une plainte provenant des ténèbres, le noyer s'écrase au sol vaincu par les cognées.

La flamme purificatrice brûle déjà les premières branches, évoquant les bûchers d'autrefois lorsque le bourreau prenait bien soin que sa victime sente la flamme la rôtir progressivement. Les rires et les cris du sabbat ne sont plus que plaintes languissantes qui s'évanouissent lentement à mesure que le jour se lève...

Nous sommes à Fourg, à la fin du mois de juin en l'an de grâce 1736. Cette année-là, ni fenaison, ni moisson, ni vendanges ne furent décimées par la grêle. Plus jamais le sommeil des gens du village ne fut troublé par quelque sabbat. La vendange qui, à n'en point douter, fut cette année-là exceptionnelle, offrit au petit peuple de Fourg l'occasion d'organiser une inoubliable fête qui fit bien vite oublier que les murs du château de Lisola avaient abrité le malin.

Les cloutiers de Fourg

Autrefois, au village de Fourg, les cloutiers étaient nombreux, presque autant que de maisons, disait-on. Quand on leur demandait le prix de leurs clous, ils répondaient :

- Sè dapan Kman lâ jan son bét !

(Cela dépend comment les gens sont bêtes !)

Concours Photos...

Photographiez **« le réveil de la nature au printemps »**

Un concours ouvert à tous les photographes amateurs du village.

Dans votre objectif, traquez la nature qui s'éveille dans votre jardin, dans la campagne, dans la forêt : de l'arbre fruitier qui se pare de couleurs, à l'apparition des premières fleurs…

Un jury composé de 5 personnes se réunira en juin pour déterminer le classement des photos. Trois d'entre elles seront récompensées par les prix suivants :

- ✓ **1er prix : une tablette numérique**
- ✓ **2ème prix : un appareil photo numérique**
- ✓ **3ème prix : un bon d'achat**

Une seule photo par participant devra être :

- ✓ Transmise de préférence par mail **avant le 2 juin 2018** à l'adresse suivante : mairie.fourg@orange.fr .
- ✓ Enregistrée au format JPEG (ou imprimée sur papier photo format papier 15x20 cm : dans ce cas, la déposer à la mairie).
- ✓ Accompagnée d'une légende (1 phrase ou 2 qui présente le contexte).
- ✓ Accompagnée de vos nom, prénom et adresse.

En participant à ce concours, vous acceptez que votre photo soit publiée sur le site internet et sur le bulletin communal.

À vos appareils !

A la recherche du code perdu...

TROUVER LE CODE PERDU ....

ET GAGNER UN CADEAU OFFERT PAR LA MAIRIE

Apporter votre coupon réponse à la mairie **avant le 31 janvier 2018.**
3 coupons seront tirés au sort lors du repas des anciens.

Pour trouver le code perdu, retrouver le nombre de mots de la grille qui commencent par chacune des lettres du mot POTAGER

	P	O	T	A	G	E	R
Code perdu							

Le potager

Le potager

HORIZONTAL

4. Associée à la lune rousse
8. Petits envahisseurs
10. Sa pomme est immangeable
11. Il sert à lier
13. Ver fil de fer
15. Régal des limaces
17. grelot, jaune, rouge
19. On en fait du purin
22. Petit moucheron blanc
24. Impossible de s'en débarrasser
26. Selon l'adage il vaut deux arrosages
27. Toutes ses dents sont alignées
30. Il fait fuir les vampires
32. Poinçonneur des feuilles de navets
34. La mineuse lui est fatale
35. Melanzana en italien
36. Cucumis sativus 'Tendergreen Burpless'
37. Phaseolus vulgaris
41. Légume ancien proche de l'artichaut
42. Il accompagne la tomate
44. Géant blanc appelé Daikon
45. Roseval, vitelotte
46. Ennemi des tomates
47. Bulbe dit cuisse de poulet
49. Il forme des turricules
50. Rayé jaune et noir

VERTICAL

1. Il peut être commun ou géant d'Italie
2. On dit que les garçons poussent dedans
3. Vichy, en cake, au cumin
5. Il fait peur aux oiseaux
6. On y entrepose les déchets verts
7. Cu++ est mon principe actif
9. Rosette délicieuse en salade
12. Il adore le vinaigre
14. Popeye en raffole
16. Le maître du lieu
18. Ananas, mara, ciflorette
20. Elle sert à retourner la terre
21. Apprécié en rémoulade
23. En plastique ou massif proche de Fourg
25. Il garde les pieds au frais
26. Doubeurre
28. Reine de l'été
29. Il s'obtient par macération de plantes
31. Parfait avec le pigeon
33. Les hérissons m'adorent
36. Bête à bon Dieu
38. Chioggia, crapaudine
39. Ses fleurs se mangent en beignets
40. Fourche ou bêche écologique
41. Peut être tubéreux
43. Céleri perpétuel
45. En soupe ou en lanterne
48. Possède des propriétés antiseptiques

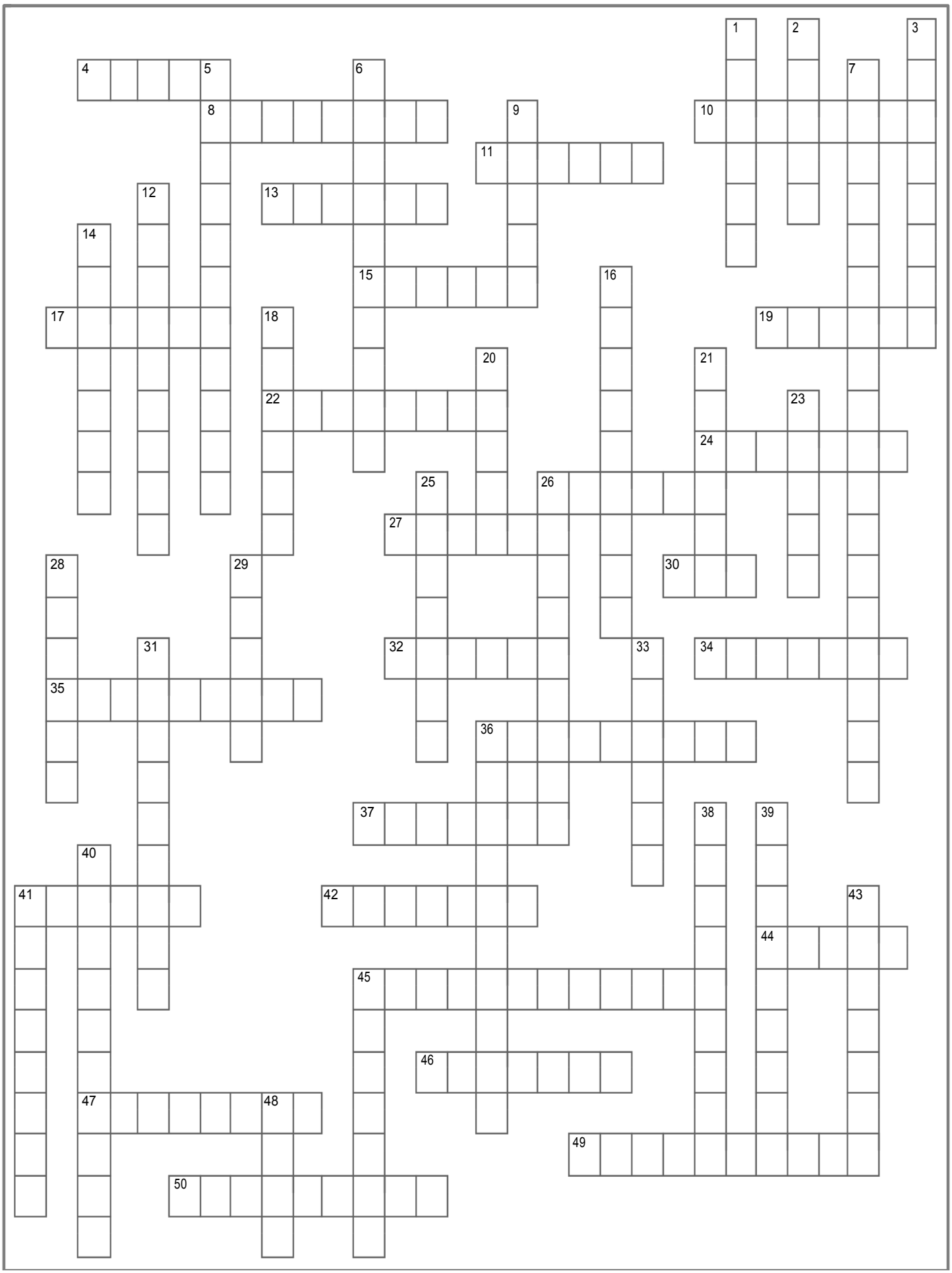

La Traque au Patrimoine...

Toutes nos félicitations aux 4 gagnants du jeu de cet été qui remportent une assiette garnie d'une valeur de 25 euros :

- Théo BRAVO
- Lisa et Gabin DELACROIX
- Alain VAUTROT
- Jeannine et André BOUCON

Photos	Que suis-je ? Où suis-je ?
1	La croix du calvaire sur la place du village.
2	La date 1938 gravée sur un mur extérieur de la fontaine du bas du village.
3	Deux blasons gravés sur une pierre d'un des murs de l'église côté cimetière.
4	Une girouette sur le toit de la dernière maison à droite route de Villars .
5	Un élément de décor de la grille d'entrée du château Delacour.
6	Une sortie d'eau en pierre de l'un des canaux de la fontaine de l'étang.

Rédacteurs du bulletin municipal : Carole CHIES, Pascal DUGOURD, Sylvie CHEVALIER,

A la recherche du code perdu...

Coupon réponse à déposer à la mairie ou dans sa boite aux lettres
Avant le 31 janvier 2018

	P	O	T	A	G	E	R
Code perdu							

NOM :

PRENOM :